**REPUBLIQUE DU BENIN**

**UNIVERSITE D’ABOMEY-CALAVI**

**FACULTE DE DROIT ET DE SCIENCE POLITIQUE**

**DEPARTEMENT DROIT PUBLIC**

* **Filière, enseignant, apprenants**
* Filière : Sciences juridiques et politiques.
* Enseignant : Hilaire **AKEREKORO**, *Maître de conférences, Agrégé de droit public (CAMES), Enseignant-Chercheur*.
* Apprenants : Master 1.
* Année académique : 2020-2021.
* **Titre du Cours**

Droit des collectivités territoriales.

* **Notions essentielles ou les termes techniques du Cours**
* Actes des autorités locales.
* Adjoints au Maire.
* Administration décentralisée.
* Administration locale.
* Administration territoriale.
* Affaires locales.
* Agents locaux.
* Autorités locales.
* Collectivités territoriales décentralisées.
* Collectivités territoriales décentralisées et gestion de la crise sanitaire / pandémie du Covid-19.
* Communes / Municipalités.
* Compétences locales.
* Conseil communal / municipal.
* Contrôle des actes locaux.
* Coopération décentralisée.
* Coopération intercommunale / intercommunalité.
* Décentralisation.
* Décentralisation administrative.
* Déféré préfectoral.
* Développement local.
* Droits des citoyens locaux.
* Elus locaux.
* Exercice des compétences locales.
* Gestion locale.
* Intérêt local.
* Juge constitutionnel.
* Juge administratif.
* Libertés locales.
* Lois sur la décentralisation.
* Maire.
* Médiateur de la République.
* Organes locaux.
* Participation citoyenne à la vie locale.
* Pouvoir local.
* Préfet du département.
* Principe de la libre administration des collectivités territoriales / locales.
* Recomposition des territoires locaux.
* Régions.
* Responsabilités.
* Territorialisation du développement.
* Tutelle administrative.